

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 118 décernant la médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française à des officiers, officiers mariniers, quartiers-mâîtres du Bougainville.

n° 118

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 février 1942

Numéro JO
n° 543 du 28/02/1942

Date du numéro
28 février 1942

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, commandeur de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septem bre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 20 juin 1941 portant créa tion de la médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er. — La médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française est décernée aux officiers, officiers mariniers, quaters-mâîtres du Bouyainville dont les noms sui vent : Fontaine, capitaine de frégate. Maggiar, capitaine de corvette. Gachet, ingénieur mécanicien. Morretti, médecin de 13 classe. Bonnet, enseigne de vaisseau. Chêne, enseigne de vaisseau. V il la rem. enseigne de vaisseau. Le Corvée, 1 er maître mécanicien. Le Crétin, maître. Yven. maître. Jan, second-maître. Millon, second-maître. Max, second-maître. Le Roux, quartier-maître. Bourles, quartier-maître. Bousson, quartier-maître. Le Bas, quartier-maître. Ulirich, quartier-maître canonnier. Guénéguan, quartier-maître. Noël, quartier-maître. Gleau. quartier-maître canonnier. Briançon, quart ier-maître électricien. Conan, quartier-maître timonier. Reyter, quart ier-maître radio. Guézenne, quartier-maître gabier.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

NOUAILHETAS.